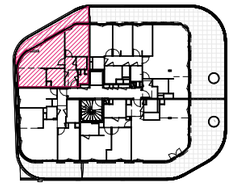
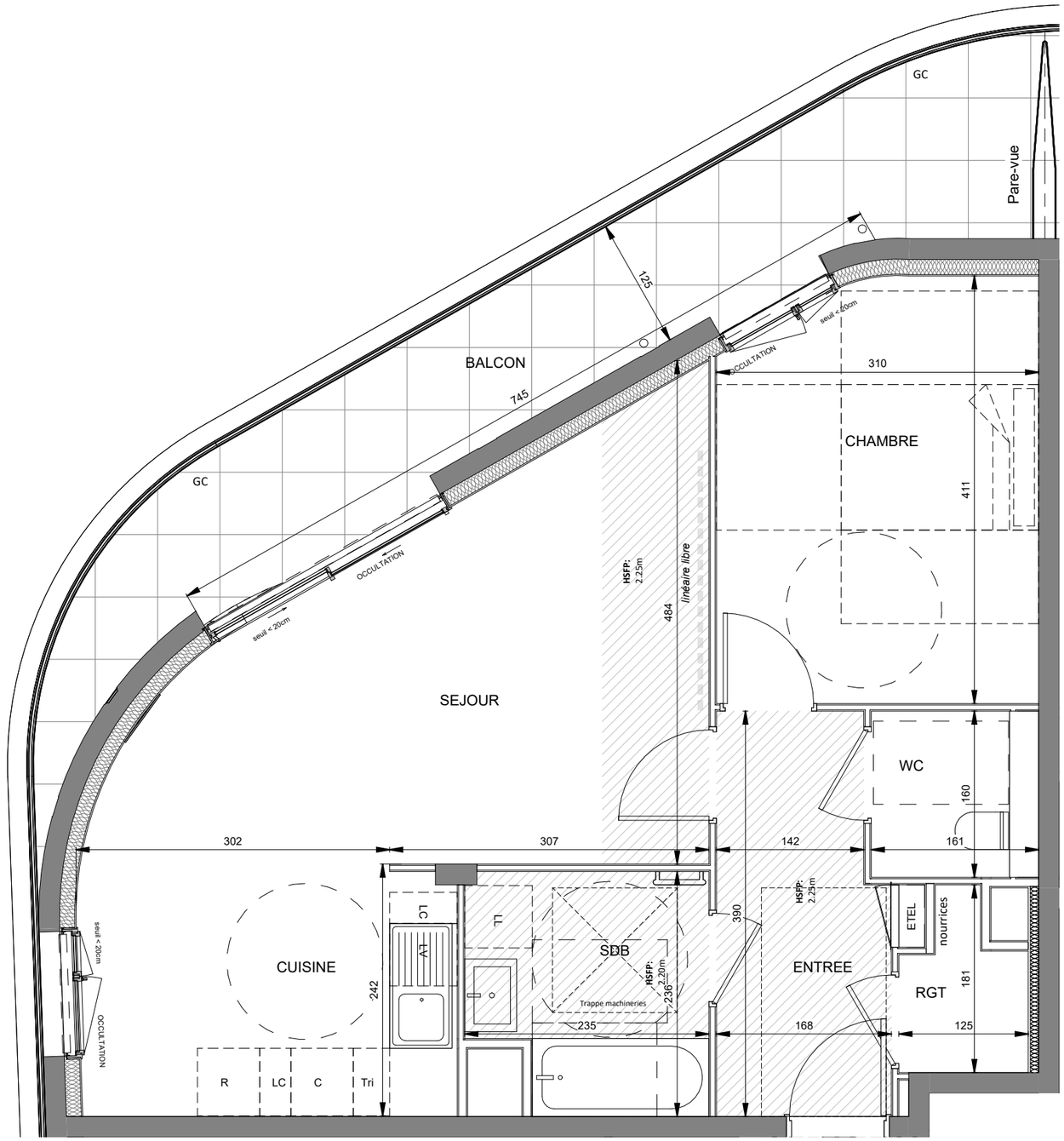
CŒUR DE
CARNOLÈS

ZAC DE CARNOLèS
06190 - ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN





N° A1072

HALL A1

APPARTEMENT DE 2 PIECES

n° A1072 au 7ème niveau

ENTREE	6.12 m²
SEJOUR	18.40 m²
CUISINE	8.76 m²
CHAMBRE	12.22 m²
RANGEMENT	1.72 m²
SALLE DE BAINS	5.03 m²
WC	2.13 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	54.38 m²
BALCON	14.62 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	69.00 m²

LEGENDE

○	descente d'eau pluviale		sèche serviette
BSO	volet brise-soleil		
GC	garde-corps	R	réfrigérateur
	soffite/faux-plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	gaine techn. elec. du logt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
— —	retombée de poutre	TRI	tri sélectif
LC	linéaire complémentaire	VR	volets roulants

fenêtre coulissante — porte fenêtre — fenêtre fixe

Indice 2 — JUIN 2026

Echelle 0 50 100 200cm

Conformément à la réglementation, ce plan est:

EVOLUTIF	PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

ICADE — FRESH ARCHITECTURES — EMERIGE